

COMPTE RENDU - CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du 10 septembre 2014 à 20 h30

Présents : RANNARD Paul, CHATENOUD Jean-Luc, FOURNET Marie-Claude, CHAUMONTET Louis, JACQUESON Philippe, LAGRIFFOUL Jean-Marc, SAJOUS Annick, GUILLET Anne-Laure, TARAGON Sylvie, CUTELLE Marthe, CLERC Didier, MUTTINELLI Gérard, GODARD Jean-Claude, MAGNIN Jean-Louis, ROLLIER Alain, SOGNO Jean, LAMBERT Alain, DUCLOSSON Daniel, REY Dominique, MACHARD Jean-Yves, GOUTAZ Mickaël.

Secrétaire de séance : Jean Louis MAGNIN

Date de convocation : 26/08/2014

Nbre de conseillers en exercice : 21 - présents : 21 - votants : 21

Heure d'ouverture de séance : 20 H 40 **Heure de clôture de séance** : 22 H 50

Ordre du jour :

- Adoption du dernier compte rendu
- Communication des décisions prises par délégation
- SMECRU : modification du nombre de délégués
- Rapport d'activités 2013
- Assainissement : lancement des études de diagnostics pour les réseaux d'Eaux usées sur Clarafond/Arcine et Eloise
- Personnel
- Informations sur les dossiers vus par les commissions
 - Zone de loisirs : camping
 - CDRA : programme Leader
 - Maison de vie
 - Environnement
- Informations et Questions diverses.



I - Compte rendu de la séance du 3 Juillet 2014

Le conseil adopte le compte rendu de la dernière séance.

II - Communication des décisions

Le Président donne communication des décisions prises depuis la dernière séance à savoir :

N° 28/14 du 11/07/2014 - Ouverture d'une ligne de trésorerie

Délégation aux membres du bureau :

AUTORISATION au Président pour signer une demande avec le Crédit Agricole des Savoie dans les conditions suivantes :

Plafond de : 300 000.00 €

Délai d'expiration : 12 mois à compter de l'édition du contrat

Frais de dossier 540.00 €

Index de référence, marge : E3M moyenné + 1,58%

N° 29/14 du 11/07/2014 - Centre multi accueil « Les P'tits Lutins » : modification et adoption du règlement intérieur

Délégation aux membres du bureau :

MODIFICATION du règlement de fonctionnement du centre multi accueil « les P'tits Lutins » après observation de la CAF à propos du tarif applicable lors d'un accueil d'urgence. Ce document sera remis aux parents d'enfants fréquentant la structure ainsi que applicable et opposables aux tiers.

N° 30/14 du 14/08/2014 – Budget principal - MODIFICATION N°1

Délégation aux membres du bureau :

Suite à l'ouverture de la ligne de trésorerie il faut approvisionner les comptes pour faire face aux dépenses (frais de dossier, remboursement des intérêts)

Intitulé du compte	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
Chapitre 62- autres services		
627 – frais de dossier	540.00	
Chapitre 66- charges financières		
6618 – intérêts ligne de trésorerie	2 500.00	
Chapitre 74 - dotations		
7411 – Dotation Forfaitaire		3 040.00
total	3 040.00	3 040.00

N° 31/14 du 14/08/2014 - Budget Principal - MODIFICATION N°2

Délégation aux membres du bureau :

Il a été décidé de procéder à une ouverture de crédits afin de faire face à la dépense nouvelle consécutive au recrutement d'un bureau (établissement d'un diagnostic)

Intitulé du compte	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
Chapitre 62- autres services		
6226 – Honoraires	6 000.00	
Chapitre 74 - dotations		
7411 – Dotation Forfaitaire		6 000.00
total	6 000.00	6 000.00

N° 32/14 du 14/08/2014 - Convention d'utilisation à la Maison de Vie (pièce centrale du RDC)

Délégation aux membres du bureau

AUTORISATION donnée au Président pour signer une convention temporaire et gratuite d'occupation des locaux par l'association « Yoga Harmonie 74 ».

N°33/14 du 21/08/2014 – Budget Principal – MODIFICATION N°3

Délégation aux membres du bureau :

Il a été décidé de procéder à une ouverture de crédits comme suit afin de faire face aux dépenses supplémentaires impliquées par le versement du FPIC :

Intitulé du compte	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
Chapitre 014 - 73925- F.P.I.C.	10 750.00	
Chapitre 74 - dotations 7411 – Dotation Forfaitaire		10 750.00
total	10 750.00	10 750.00

III – S.M.E.C.R.U.

Syndicat Mixte d'Exécution du Contrat de Rivière des Usse

Le Président rappelle que la communauté dispose de la compétence « PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT : gestion des rivières, études et mise en œuvre des politiques contractuelles, contrat de rivière de gestion des milieux aquatiques ». De fait elle adhère pour l'ensemble du territoire au SMECRU.

Le Président donne lecture d'un courrier du SMECRU indiquant que leurs statuts ont été modifiés notamment au regard du nombre de délégués répartis par rapport aux habitants du bassin versant. De fait, la communauté de la Semine, précédemment représentée par 4 délégués titulaires et 4 suppléants sera désormais représentée par 2 titulaires et 2 suppléants.

Le conseil accepte ces nouveaux statuts.

Le conseil désigne, en qualité de nouveaux délégués :

Titulaires	Suppléants
MACHARD Jean-Yves	GOUTAZ Mickaël
CHAUMONTET Louis	LAGRIFFOUL Jean-Marc

IV – RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Le document a été transmis à chaque conseiller. Il est projeté et permet de constater que les actions engagées répondent bien à l'esprit communautaire et restent dans les compétences attribuées notamment :

D'afficher cette volonté de travailler ensemble en sollicitant des adjonctions de compétences :

- compétence optionnelle politique du logement : « gens du voyage » et organisation de leur accueil pour la saison 2013 ;
- compétence obligatoire « ACTIONS de soutien au développement des infrastructures et des réseaux de communications électroniques et au développement numérique », afin de doter le territoire d'une alimentation par fibre optique (dossier Syane) ;
- compétence « contrat de rivière » (modification en cours) par solidarité vis-à-vis des communes du secteur qui adhéraient de leur seul chef et non au titre de la communauté ;
- adhésion de droit à l'EPF (Etablissement Public Foncier) puisque toutes les communes en sont membres ;

De constater que les élus gèrent au plus juste les dépenses et ce toujours dans un souci de respect des compétences ;

D’opter pour une représentativité équitable entre les communes dans le cadre de la fixation du nombre des délégués communautaires à partir de 2014 ;

D’acter la volonté de travailler avec les autres territoires :

- o Lancement du Scot Usses et Rhône à l’échelle des trois intercommunalités du secteur, dont le siège social a été fixé au siège de notre communauté (la plus petite entre celles du Pays de Seyssel et du Val des Usses). A ce jour, l’appel à concurrence pour le choix d’un bureau d’études, chargé de la rédaction de cet important dossier, est en cours (choix courant décembre 2013) ;
- o De définir les actions à inscrire dans le futur CDDRA Usses et Bornes ;
- o D’accueillir à la piscine de la Semine, en plus des collégiens, les enfants des écoles primaires des deux autres territoires riverains et de s’engager dans un partenariat avec la CC Pays de Seyssel pour une participation au développement du site de ski de fond de Sur Lyand.

De poursuivre le développement économique en envisageant la création d’une ZAC III puisqu’à ce jour il ne reste plus qu’une seule parcelle sans compromis.

De continuer le programme de protection et mise en valeur de l’environnement

- o Assainissement collectif : il ne reste plus que « Mons/Chatenod » et « Arcine » pour que toutes les communes soient dotées de station d’épuration aux normes étant précisé que certaines communes disposent dorénavant de plusieurs équipements ;
- o Avec la poursuite de l’engagement de restaurer des espaces naturels sensibles sur le plateau qui présentent un intérêt faunistique et floristique dument répertoriés par les associations compétentes (délibération du 02.07.2013).

Enfin de s’engager dans l’action sociale d’intérêt communautaire

Après avoir obtenu la labellisation PER pour la réalisation de la « Maison de vie », les travaux ont été lancés.

Cette construction a nécessité le dévoiement des réseaux existants sur l’emprise du site, et l’engagement d’un dossier permettant une sécurisation des abords ; dossier qui sera engagé dès 2014 afin de permettre une livraison dans des conditions optimales. Outre la création de 22 logements pour personnes âgées autonomes (gestion Semcoda), un centre multi accueil pour jeunes enfants de 24 places et des locaux pour professionnels de santé sont dorénavant à la disposition du public.

V - ASSAINISSEMENT

Mr Lambert indique que des dysfonctionnements ont été constatés sur le fonctionnement des stations récemment livrées particulièrement sur Clarafond/Arcine et Eloise. Ceux-ci proviennent d’apport conséquent d’eaux parasites. Celles-ci sont dues à la vétusté des réseaux. La seule solution consiste à lancer une maîtrise d’œuvre pour diagnostiquer les sites d’infiltrations.

Le conseil est favorable à ce lancement de procédure et à solliciter les aides qui pourraient être attribuées.

Mr Lambert précise que suite à ces diagnostics il faudra ensuite engager des travaux de chemisage sur les tronçons défectueux. Ce projet devra alors faire l’objet d’une demande de financement auprès de l’agence de l’eau et du SMDEA. Il insiste que le fait

que les financements risquent à terme d'être de moins en moins conséquents et ce surtout dans le cadre de la loi de territorialisation qui remettra en cause les financements du SMDEA, organisme largement financé jusqu'à ce jour par le Conseil Général de la Haute-Savoie.

VI - PERSONNEL

Le Président indique que la charge de travail est plus conséquente pour les services techniques depuis l'ouverture de la Maison de vie (entretien des espaces verts, plantations à faire, interventions à la crèche, ..).

Il rappelle que l'Etat encourage le recrutement de personnel dans le cadre d'Emploi d'Avenir afin d'aider les jeunes peu qualifiés dans leur démarche de recherche d'emploi et de qualification. Il précise que cet été un jeune a été recruté pour la saison et qu'il donne pleine satisfaction. De plus, son profil convient aux caractéristiques des Emplois d'Avenir, emplois aidés par l'Etat à hauteur de 75%.

Le conseil accepte de créer, pour 3 ans, un poste dans le cadre de la politique des contrats d'Emploi d'Avenir et autorise le Président à signer les conventions relatives à cette démarche.

VII - POINTS sur les dossiers en cours Rapports des différentes commissions

A - Zone de loisirs – rapporteur Mr Jean-Louis Magnin

- Les travaux de l'entrée de la zone sont pratiquement terminés, restent les plantations à réaliser cet automne.
- Le planning d'occupation du gymnase a été diffusé fin juillet ; il permet d'accueillir le basket de Bellegarde suite à l'ouverture d'une classe sportive. Le travail avec les communes avoisinantes n'étant qu'un plus.
- Le bilan piscine sera partiellement présenté le 20/10 ; le bilan financier ne pourra certainement pas être terminé ; en tout état de cause la météo n'ayant pas été favorable, un fort déficit sera constaté.

Une rupture sur le réseau d'arrosage du terrain de foot a, de nouveau, été à déplorer. L'entreprise Cossec est intervenue rapidement pour réparation, un dispositif mesurant et enregistrant les variations de pression du réseau d'eau devra être mis en place afin de déterminer l'origine du problème.

- La commission Zone de loisirs s'est réunie le 08/07 et a réfléchi à propos du devenir de l'ancien terrain de camping : diverses propositions ont été faites (aire de jeux pour enfants, parcours de santé, skate parc, création d'un cheminement piétonnier depuis chêne reliant la zone de loisirs. Une idée de création d'une aire de camping-car a aussi été soulevée par Mr Machard, mais le coût d'un équipement complet est exorbitant. Le Président informe le conseil du projet d'installation d'une borne de vidange pour camping-car dans le futur aménagement de l'accès autoroutier.

Un chiffrage sommaire a été demandé à un bureau d'études avant de poursuivre plus en amont les premières réflexions d'aménagement

De plus, suite à cette commission, Mrs Magnin et Sogno ont rencontré les clubs de tennis des différentes communes qui souhaiteraient voir maintenus les cours existants sur le site. Ceux-ci ont été invités à présenter une demande écrite en précisant leur implication dans le fonctionnement éventuel à venir.

B – CDRA-LEADER – rapporteur Mr Jean-Louis Magnin

Lors du conseil de juillet dernier, Mr Vincent, animateur, était venu présenter ces deux dossiers :

- suspension des contrats CDDRA par la Région avec maintien d'une ligne permettant de clore les actions en cours
- création d'un pôle LEADER. La candidature du territoire des Usses et Bornes a été validée suite à la demande du comité de pilotage du CDRA du 16/07/2014. Mais les dossiers de demandes de financement nécessitent la rédaction d'une fiche détaillée à soumettre au préalable au comité de pilotage du CDRA actuel. En tout état de cause, les dossiers doivent être déposés auprès de la région au plus tard fin octobre 2014, ce qui laisse très peu de temps en matière de réflexion, chiffrage, rédactionnel.

Une nouvelle rencontre aura lieu le 11/09, le Président y participera et soumettra les quelques axes de réflexions de la Communauté dont le projet de réhabilitation de l'ancien terrain de camping.

C – Maison de vie - rapporteur Mr Paul Rannard

Durant l'été, la commission a rencontré

- Le 24/07 : les résidents et Semcoda ont abordé différents points dont le ménage des communs ; ce fut l'occasion d'une première rencontre avec les personnes déjà locataires
- Le 29/07 : les résidents pour aborder le projet de mise à disposition d'une restauration locale
- Le 9/09 : les résidents, les professionnels de santé et les représentants de l'ADMR de Frangy & Seyssel. Cette rencontre a permis de donner des informations, de recueillir les doléances et les souhaits ; elle a surtout affiché la satisfaction de l'ensemble des occupants. Certains points ont été abordés :
 - conditions d'intervention des services de l'ADMR
 - tous les locaux des professionnels de santé sont désormais occupés (médecin, kinés, ostéopathe, infirmières, orthophoniste et psychologue). Par ailleurs, des projets d'implantations sont en cours (sage-femme, recrutement d'un troisième kiné)
 - conditions de facturation des charges locatives pour les professionnels de santé
 - mobilier extérieur à prévoir et signalétique à améliorer
 - conditions d'utilisation des parkings et matérialisation au sol.

Il a été convenu que la prochaine réunion se ferait sur place autour d'une raclette avec les résidents.

D - Centre multi accueil « les p'tits lutins » - rapporteur Mme Marthe Cutelle

Après beaucoup d'énergie déployée pour le recrutement du personnel, le centre a ouvert le 18/08 après les congés, avec un effectif de 25 enfants et 13 personnes affectées à leur encadrement (temps complet ou non).

Mme Cutelle remercie la directrice, Mme Lengagne, pour la bonne maîtrise des différents dossiers et autorisations ce qui permet une bonne gestion ; elle salue aussi l'implication de ce personnel.

E – Environnement – rapporteur Mr Louis Chaumontet

Plusieurs volets ont été abordés durant ces derniers mois :

- Organisation des journées de découverte des espaces sensibles à Franciens le 07/06 et à St Germain le 06/09. Ces journées sont organisées et financées en partenariat avec le Conseil Général dans le cadre d'un programme départemental. Elles font l'objet d'une participation active et pédagogique de l'association Asters ; un merci particulier à Mr Jacques Bordon pour la transmission de ses connaissances et un petit regret vis-à-vis du manque d'intérêt par les locaux.
- La prochaine réunion programmée le 25/09 est reportée au 14/10 et traitera des dossiers suivants :
 - * à 19h : avec l'association Asters
relance de l'entretien des friches à Molinie
lancement du dossier concernant les affluents du Rhône
 - * à 20h : avec le Sidéfage compte rendu de la campagne de caractérisation des ordures ménagères.
 - * poursuite des points à développer (REP meuble...)

F - Economie – rapporteur Mr Jean-Marc Lagriffoul

Il se félicite que la ZAC ait pris ce 06/09 des airs de fête avec l'inauguration de l'école de plongée Go & Sea. C'est une belle réalisation qui dote notre territoire d'un équipement nouveau et original.

Il poursuit en présentant l'avancement du chantier déposé par Mr Akodad, chantier qui dotera la ZAC d'une boulangerie, d'une station essence, d'un tabac/presse et d'un salon d'esthétique avec aussi à terme une station de lavage.

D'autres contacts sont en cours pour les deux parcelles restantes – à suivre.

Il précise que le projet de création d'une ZAC III est étroitement lié à la publication du PLU de la commune de Clarafond/Arcine et espère un dénouement proche ; d'autant que des demandes sont déjà enregistrées.

Enfin, il souhaite organiser une réunion de commission en présence des acteurs présents sur la ZAC. La date du 20/11 à 19 heures est déjà arrêtée.

G - Communication – rapporteur Mr Jean-Yves Machard

La prochaine réunion est fixée au 25/09 à 19 heures afin d'avancer les dossiers relatifs à la publication d'un prochain bulletin « Semine info », à la réflexion sur la mise en

œuvre d'un site internet et sur le projet 2015 d'aménagement définitif du rond-point de la Croisée.

VIII - Transfert de pouvoirs de police spéciale

Dans le cadre de la loi de 2014, certains pouvoirs peuvent être transmis automatiquement à l'EPCI auquel adhèrent les communes comme par exemple le pouvoir de police relatif à l'assainissement, à la gestion des déchets, à l'accueil des gens du voyage.

Mr le Préfet a sollicité le positionnement des communes vis-à-vis du pouvoir spécial en matière d'habitat dans le cadre du respect de la sécurité des établissements recevant du public aux fins d'hébergement, de sécurité des équipements communs des immeubles collectifs et des bâtiments menaçant « ruine ou péril ».

La communauté ne disposant pas de la compétence PLH (habitat), ne peut prendre ce pouvoir, de plus certaines communes ont manifesté le désir de conserver ce dernier puisque plus à même de gérer ces problèmes de proximité.

IX - Informations et questions diverses

- Le prochain conseil aura lieu le 20/10 à 19heures ; puis à 20heures, les conseillers accueilleront Mr le Préfet qui viendra, accompagné de ses services, pour présenter la loi de 2014 en prolongement de celle de 2010, relative à la territorialisation.
- Ski de fond : les écoles pourront profiter des installations du site de « Sur Lyand ». Un contact sera prochainement pris en direct pour établir le planning d'utilisation des infrastructures. La communauté a modifié ses statuts et permet dorénavant cette utilisation.
- Information donnée aux grands électeurs, pour des réunions de présentation des candidats aux élections sénatoriales.
- Mr Jacqueson :
 - aborde le problème récurrent des bennes à ordures ménagères non étanches qui « diffusent » des flux sur la chaussée. L'origine du problème est identifiée et le Président chargé de saisir les responsables.
 - Souhaite fixer une date pour le repas convivial de fin d'année avec les conseillers des sept communes et les personnels : ce sera le 04/12 à 19 heures (lieu et organisation à prévoir) ; associer également le personnel de la crèche et les valeureux gagnants de « Seyssel en fête » qui ont représenté, une nouvelle fois, la Semine avec honneur.
 - Estime qu'il serait nécessaire de mettre en place un règlement intérieur pour le fonctionnement de la salle centrale de la maison de vie.
- Mme Cutelle signale la cessation du service de transport organisé par le Conseil Général pour le marché de Bellegarde ; elle s'engage à solliciter les explications.

Le secrétaire de séance,
Jean-Louis MAGNIN

